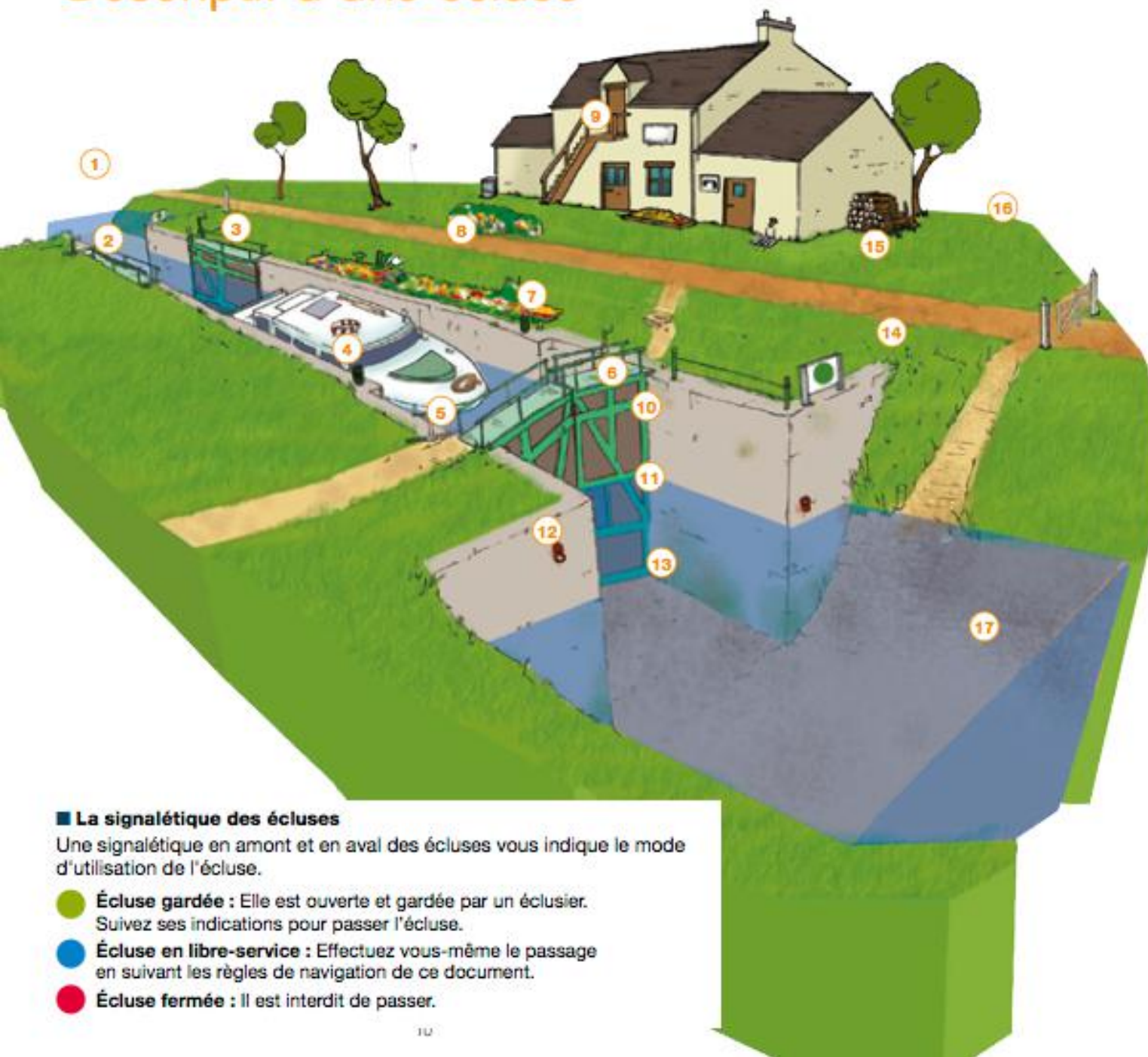


Descriptif d'une écluse

extrait du guide du plaisancier
donné par la région Pays de Loire

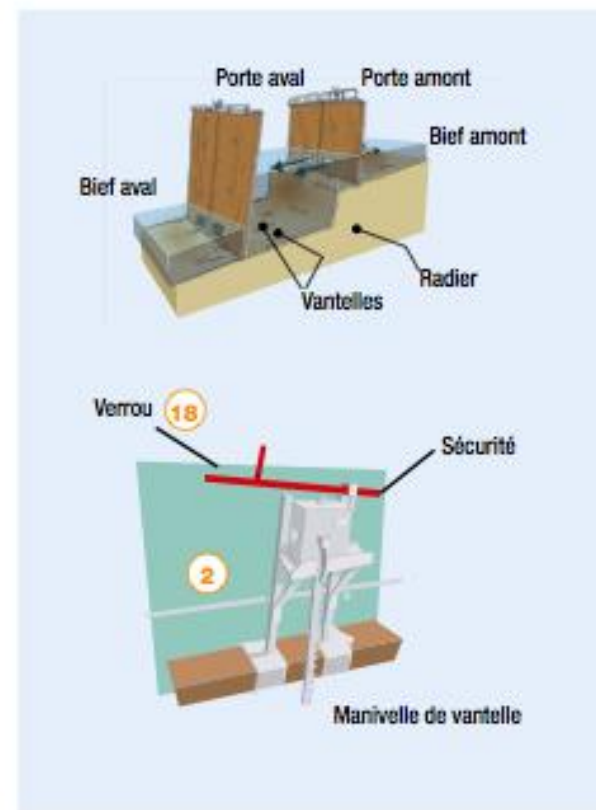


- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1 Bief amont | 10 Porte aval |
| 2 Manivelle de vantelle | 11 Vantelle |
| 3 Porte amont | 12 Organeau |
| 4 Bollard | 13 Radier |
| 5 Manivelle de porte | 14 Signalétique d'usage |
| 6 Sas | 15 Chemin multi-usages |
| 7 Bajoyer | 16 Espace privatif |
| 8 Plateau éclusier | 17 Bief aval |
| 9 Maison éclusière | 18 Verrou |

■ La signalétique des écluses

Une signalétique en amont et en aval des écluses vous indique le mode d'utilisation de l'écluse.

- **Écluse gardée** : Elle est ouverte et gardée par un éclusier. Suivez ses indications pour passer l'écluse.
- **Écluse en libre-service** : Effectuez vous-même le passage en suivant les règles de navigation de ce document.
- **Écluse fermée** : Il est interdit de passer.



Quelques règles de navigation et de sécurité

■ Avant le départ

- Être en règle pour le pilotage : avoir le permis de navigation correspondant à son embarcation (dérogation pour les clients des sociétés de bateaux de location).
- Avoir un bateau en règle vis-à-vis de l'immatriculation ou de son inscription auprès des autorités compétentes.
- Posséder une assurance pour son embarcation est fortement recommandé.
- Disposer à bord du matériel réglementaire de sécurité.
- Consulter les avis aux usagers disponibles sur loire-atlantique.fr/voiesnavigables pour avoir des informations sur les conditions de navigation.



■ Pendant la navigation

- Les règles de navigation sont indiquées dans les Règlements Particuliers de Police, consultables sur loire-atlantique.fr/voiesnavigables
- Pour le canal, le chenal de navigation est situé au milieu (sauf indication contraire par panneau). Pour accoster, privilégier le côté du chemin de halage.
- Les bateaux se croisent bord gauche contre bord gauche.
- Lors du croisement avec une péniche, ralentir et serrer la rive, côté droit.
- En cas de visibilité réduite, la nuit ou par mauvais temps utiliser impérativement les feux de signalisation.
- En stationnement, favoriser les arrêts dans les ports ou les haltes nautiques (autorisation 48 h gratuites, au-delà avoir un titre d'occupation du domaine public fluvial), à défaut sur les berges en évitant de s'amarrer aux arbres et aux poteaux de signalétique au travers du chemin de halage, utiliser un piquet.
- Pour votre sécurité, naviguer à deux notamment pour la manœuvre des écluses.



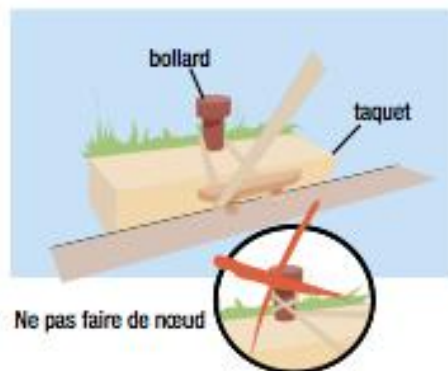
- La vitesse de navigation est limitée à :
- 8 km/h sur le canal
 - 15, 8 ou 6 km/h sur l'Endre suivant les secteurs,
 - 10 km/h sur la Sèvre.

L'amarrage du bateau dans le sas

En Loire-Atlantique, pendant l'éclusage, les bateaux doivent être amarrés à des bollards ou des organeaux placés dans le sas (voir dessin).

Un panneau sur la porte de l'écluse indique le côté où vous devez venir vous amarrer.

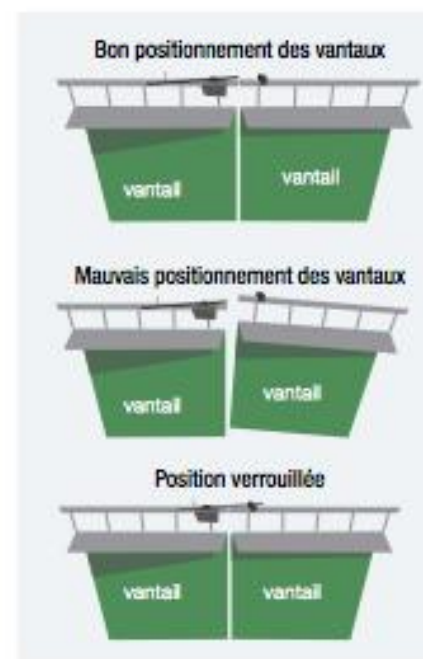
- **Votre bateau est montant :** passez les amarres dans les organeaux. Attention aux remous qui font bouger le bateau pendant que vous remplissez le sas. Attention à maintenir les amarres tendues au fur et à mesure que le bateau monte dans le sas.
- **Votre bateau est descendant :** passez les amarres autour des bollards. Attention à laisser du mou à vos amarres au fur et à mesure que le bateau descend dans le sas.
- **Dans les deux cas :** l'extrémité de chaque amarre est attachée au bateau, et l'autre est tenue en main, après passage autour d'un taquet du bateau.



⚠ Attention de ne pas faire de nœud autour du bollard ou de l'organeau pour que l'amarre puisse coulisser

La fermeture et le verrouillage des portes

- L'intervention de deux équipiers facilitera la manœuvre.
- Pour ouvrir ou fermer les portes, utilisez les manivelles situées de part et d'autres du terre-plein.
- Veillez à bien positionner les deux vantaux de la porte.
- Les portes sont équipées d'un verrou destiné à éviter les fausses manœuvres. Il ne peut être ouvert que si la vantelle est fermée.
- Le cric de commande de la vantelle est équipé d'une sécurité empêchant les « retours de manivelle ».
- Il faut donc tourner cette manivelle aussi bien pour ouvrir que pour fermer la vantelle.
- Ne pas toucher le cran de sécurité.



➡ Bien attendre la mise à niveau du sas avec le bief correspondant avant d'ouvrir les portes. L'ouverture des portes doit se faire sans effort physique excessif.

